Développer le compostage individuel

Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (cacem

Auteur :

Immeuble Cascades 3 Place François Mitterrand
Bp 407
97204 Fort-de-France
Voir le site internet
Hazel-lee Laitung
hazel.lee.laitung@cacem-mq.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La valorisation organique constitue une axe majeur de la politique de gestion des déchets. Elle répond à l'objectif des Lois Grenelle de favoriser la gestion de proximité des déchets organiques avec le compostage domestique.

En 2000, la CACEM a lancé une campagne de distribution gratuite de composteurs individuels à ses administrés. A la fin de cette opération de huit ans, 2840 composteurs ont été distribués.

De 2008 à 2011, la CACEM a régulièrement été sollicitée par les habitants de son territoire afin que soit réitérée cette action.

Une enquête a été réalisée en Mai 2011 auprès de la population dotée afin d'évaluer leur perception de la pratique du compostage et de recueillir leurs besoins en terme de suivi et d'accompagnement.

Les conclusions du rapport d'enquête croisées aux objectifs du PLPD ont permis de mettre en place un nouveau format de campagne de distribution de composteurs accompagnés de bioseaux.

Pour cette campagne, il est proposé aux administrés du territoire de réserver leur composteur par le biais d'un bon de réservation avant d'être conviés à une réunion d'information où ils pourront récupérer leur composteur et leur bioseau accompagnés d'un guide sur le compostage en contre partie d'une contribution de 10€ et la signature d'une convention. Les administrés ayant un composteur, peuvent sur présentation d'un justificatif demander un bio seau gratuitement.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Distribution de 17 000 composteurs en 5 ans.
- Mise en oeuvre d'une traçabilité (convention bipartite/enquête téléphonique/visite qualité du compost)
- 45% de l'habitat individuel doté en composteurs

Résultats quantitatifs

- 2011: 1032 composteurs distribués

- 2012: 1251 composteurs distribués
- 2013: 719 composteurs distribués

- 2.6% de l'habitat doté en 2,5 ans
- 488 enquêtes téléphoniques réalisées
- 369 visites chez l'administré pour l'évaluation de la qualité du compost

Résultats qualitatifs

- Notoriété de l'opération au delà des limites du territoire
- Constitution d'une base de données des administrés dotés et du suivi réalisé

MISE EN OEUVRE

Planning

Septembre 2011: lancement campagne de communication (spot radio, affiches, encart presse)

Octobre 2011: premières réunions de remise des composteurs

Janvier 2012: premières campagne d'enquêtes téléphoniques

septembre 2012: relance de la communication

Aout 2012: premières visites qualité de compost chez les administrés

2013: poursuite de la distribution et du suivi et relance de la communication

2014: intensification de la communication

Moyens humains

Les invitations aux réunions, la tenue des réunions, le suivi téléphonique et la visite chez les administrés ont été effectués par trois Ambassadeurs Prévention Déchets d'abord dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion CACEM/Parc Naturel Régional de la Martinique puis en emplois directs au sein de la collectivité.

L'ensemble de l'opération a été piloté par la responsable du Service Prévention Déchets de la CACEM avec le soutien du Service Valorisation des Projets Infrastructures et Environnement de la CACEM pour la partie communication de l'opération. En tout début du projet, un stagiaire est intervenu pour préparer le phasage et différents supports de l'opération.

Moyens financiers

Achat des composteurs avec grille + bioseau: 299 871 euros TTC

Outils de Communication: 35 000 €TTC

Moyens techniques

Le stockage des composteurs livrés par tranche a nécessité la mise en place de 2 conteneurs maritimes dédiés aux composteurs sur un site de la collectivité.

Toute la logistique pour la tenue des réunions a dû être mise en place: véhicule adapté, sonorisation, ordinateur, videoprojecteur, composteur de démonstration, supports de présentation.

Partenaires mobilisés

Parc Naturel Régional de la Martinique

ADEME

Conseil Général 972: founiture du guide sur le compostage pendant 1.5 ans ensuite la collectivité a pris le relais des impressions du guide.

Europe/FEDER: financement composteurs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La mise en place de cette opération est reproductible sur tous types de territoire.

Difficultés rencontrées

Lors de la remise des composteurs, il est demandé à l'administré de compléter une fiche de contrôle des déchets pendant 1 mois afin d'évaluer les types de déchets (de la cuisine et du jardin) déposés dans le composteur et la quantité pour chaque type.

Recommandations éventuelles

Un suivi régulier des données des administrés et la mise à jour de la base de données par 2 personnes référentes au plus, minimisent les erreurs de saisie et d'information dans la base de données.

Les moyens humains doivent être adaptés à la qualité du suivi proposé et les objectifs initiaux de distribution.

Prendre en compte le temps nécessaire à l'analyse des informations issues des enquétes téléphoniques, des fiches de controle, et des fiches visites de qualité du compost.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Février 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Charlotte GULLY
charlotte.gully@ademe.fr
Direction régionale Outre Mer